

Règlement du concours photo 2025 « La croix raconte une belle histoire »

Concours de Photographie : Les Croix érigées.

A travers ce concours, l'Eglise Perspectives Colmar (EPC) souhaite mettre en valeur les belles **Croix érigées en France**. Depuis des décennies, ces croix sont des symboles de foi, d'histoire et de beauté. Elles témoignent le récit émouvant de celui qui a donné sa vie pour ses amis (Jean 15 :13 – La Bible).

Détails du Concours :

- **Début** : 7 juin 2025
- **Fin** : 15 août 2025
- **Restrictions de participation** : Maximum deux photographies par participant.

Récompenses :

Des bons cadeaux sera remis pour la 1er, 2nd et 3eme place par le Jury.

Inscription :

Envoyez votre photographie d'une Croix érigée (En France) en haute définition avant le 15 Août 2025 à l'adresse électronique : contact@eglisecolmar.fr. Chaque participant devra fournir une adresse e-mail ainsi qu'un numéro de téléphone valide lors de l'envoi des photos.

Règlement :

- **Respect** : Le participant s'engage à adopter un comportement respectueux envers l'environnement et la croix photographiée.
- **Auteur** : Chaque photographe certifie être l'auteur de l'œuvre présentée et partagera les droits et autorisations nécessaires pour sa diffusion.

Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser toute image qui ne respecte pas les consignes de respect ou qui présente une déviation par rapport au règlement.

Participants :

La compétition est ouverte aux photographes amateurs. Les membres du jury et les organisateurs du concours ne sont pas autorisés à participer.

Évaluation :

Les images seront exposées sur le site Eglise Perspectives Colmar. Quelques photographies seront exposées lors de la **remise des prix** le dimanche **7 septembre 2025** à l'Eglise Perspectives Colmar, lors du **culte de rentrée**. La qualité artistique des photographies sera particulièrement appréciée.

Publication des résultats :

La sélection finale sera annoncée publiquement fin Août 2025 sur le site [Eglise Perspectives Colmar](#).

Traitement des images après le concours

Les fichiers des images pourront être publiés sur les différents réseaux de communication de l'EPC avec mention des droits d'auteur de manière à promouvoir le travail de l'auteur. Le photographe ne pourra réclamer ni compensation ni paiement pour les droits d'exploitation ci-dessus définis.

Responsabilité

Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables en cas de perte partielle ou totale des données numériques ou de l'annulation de ce concours si les circonstances l'imposaient. Les participants disposent d'un droit de retrait ou de rectification concernant leurs données personnelles. En participant à ce concours, l'auteur déclare accepter et respecter sans réserve le présent règlement lors de l'inscription en ligne.

Rappel de l'obligation légale Collectes Des Données

La collecte des données à caractère personnel doit être loyale, conformément à l'article 25 de la loi du 6 janvier 1978 qui stipule que « la collecte de données opérée par tout moyen frauduleux, déloyal ou illicite est interdite »

Les participants au concours photo de l'Eglise Perspectives Colmar acceptent que l'EPC utilise leurs coordonnées à des fins de communication en lien avec l'évènement seulement.

Les informations recueillies au moment de l'inscription au concours sont enregistrées dans le fichier COMMUNICATION de l'EPC. Les données collectées seront communiquées au seul destinataire suivant : l'EPC.

Les données sont conservées pendant toute la durée d'organisation du concours photo.

Le participant peut accéder aux données le concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer un droit à la limitation du traitement de vos données.

Si le participant estime que ses droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à la CNIL.

Clause finale

Toute participation qui ne remplira pas l'une des conditions de participation au concours ou l'ensemble de celles-ci, en termes de contenu, de contraintes techniques ou autres, ne pourra être prise en compte.